

grandement différentes. Il est vrai que dans certaines parties du pays notre population est aussi condensée que l'est celle de certains districts des Etats-Unis, mais, à mon avis, nul gouvernement ne sera assez puissant pour établir la distribution des correspondances dans certaines campagnes favorisées, sans être forcé de se plier à toutes les demandes et d'inaugurer le même système dans les autres districts. La population du Canada est de 6,000,000 d'habitants et celle des Etats-Unis est douze fois plus considérable, au moins. Notre population est disséminée dans les districts considérables. Mon honorable ami a semblé croire que l'établissement du service de la poste rurale aux Etats-Unis a augmenté considérablement les recettes du ministère des Postes. Il a dit, je crois, que cette augmentation était de 10 p. 100 sur les recettes de l'an dernier—

M. LENNOX : Oui, les rapports indiquent 6 p. 100. Je n'ai pas eu l'intention d'affirmer cela, et je ne m'en suis pas servi comme argument venant de moi, mais c'est ce que j'ai lu dans les documents dont j'ai parlé. Je n'ai pas déclaré que cette augmentation provenait, exclusivement de la distribution du courrier dans les campagnes, mais j'ai dit qu'elle s'appliquait à tout le service postal des Etats-Unis.

Sir WILLIAM MULOCK : Fort bien, mais l'honorable député en a conclu que l'établissement de ce système avait pour résultat d'augmenter les recettes du ministère des Postes américain.

M. LENNOX : C'est ce qu'indiquent les rapports.

Sir WILLIAM MULOCK : Et il a mentionné le fait que les recettes de ce ministère ont augmenté de 6 p. 100 l'an dernier. Les Etats-Unis sont, avant tout, un pays de commerce. Je n'ai jamais fait de comparaison entre la population des villes et celle des districts ruraux des Etats-Unis et du Canada, mais un pays dont la population se livre surtout au commerce, se servira des bureaux de poste bien plus que ne le fera une contrée dont la population est surtout rurale. Qu'importe la cause de cette augmentation, qu'elle dépende ou non de ce que la population est plus considérable dans les villes que dans les districts ruraux des Etats-Unis, comparée à celle du Canada ? Nos recettes, à mon avis, augmentent chaque année dans une proportion dépassant de beaucoup 6 pour 100. Je n'ai pas sous la main les chiffres se rapportant à cette question, mais je crois ne pas me tromper en disant que nos recettes se trouvent augmentées de 10 pour 100, et comme nous n'avons pas de poste rurale dans nos campagnes, je conclus que l'honorable député ne peut retirer aucun avantage de l'argument qu'il a invoqué.

M. FOSTER : Il est un point au sujet duquel je voudrais que l'honorable directeur général des Postes nous fournit des renseignements. Est-il possible de calculer approximativement le coût du factage rural et celui des recettes qu'il produit d'après les districts où on l'a établi ? Nous pourrions alors nous former une idée des dépenses et des recettes.

M. ARMSTRONG : L'honorable ministre a dit qu'en 1904 le déficit s'était élevé à \$14,000,000. Cela est-il exact ?

Sir WILLIAM MULOCK : J'ai indiqué le déficit pour l'année 1905. Je crois qu'aux Etats-Unis, l'exercice financier se termine au mois de mars, mais à tout événement, le déficit du ministère des Postes américain pour l'exercice de 1905 est de \$14,340,938, d'après estimation.

M. ARMSTRONG : J'ai reçu, aujourd'hui, une lettre d'un membre du congrès de Washington. Mon correspondant me déclare positivement que le déficit occasionné par le service de la poste rurale n'a jamais dépassé \$8,000,000.

Sir WILLIAM MULOCK : Je ne sache pas que le gouvernement des Etats-Unis ait jamais balancé à part les recettes et les dépenses de la distribution du courrier dans les campagnes. Avant l'inauguration de ce service le déficit du ministère des Postes américain s'élevait à environ \$3,000,000. En 1902, nos voisins ont inauguré ce service, et bien que le déficit de cette année-là ne fût que de \$2,900,000, il s'est accru au cours des années dernières et il dépasse, aujourd'hui, \$14,000,000 ; la cause principale de cette augmentation de dépenses, c'est le factage rural.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

### Reprise de la Séance.

M. J. E. ARMSTRONG (Lambton-est) : Monsieur l'Orateur, la motion soumise à la Chambre est très importante à mon point de vue. L'an dernier, lorsque j'ai demandé à l'honorable directeur général des Postes ce qu'il se proposait de faire relativement à l'établissement d'un service gratuit de factage rural au Canada, j'ai été surpris d'entendre la réponse qu'il a faite à la Chambre, et je crois que s'il étudie ce sujet, il admettra que ses observations, dans cette circonstance, étaient passablement exagérées. Il a déclaré que les représentants des Etats-Unis avaient été forcés d'adopter le système actuel. A mon point de vue, les représentants des Etats-Unis ne sont pas des gens qu'on peut forcer à adopter une loi qui serait contraire aux meilleurs intérêts du peuple.

L'honorable directeur général des Postes a été jusqu'à dire :

Cette malheureuse administration ne sait évidemment plus où donner la tête, ne sait plus